

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mixte De l'association ESTACA en date du 24 janvier 2018

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée au siège de l'Association. L'assemblée générale est présidée par Ludovic BUSSON, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

# Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

## Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée :

- Rapport Moral du Président
- Comptes annuels 2016-2017
- Rapport Comptes Annuels
- Rapport Conventions Réglementées
- Rapport de gestion 2016-2017
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Rapport Activités 2016-2017
- Règlement Intérieur Projet du 13 11 2017
- Statuts ESTACA projet du 13 11 2017

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil et introduction par M. Busson, Président de l'ESTACA
- Rapport moral du Président de l'ESTACA
- Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion
- Présentation des rapports du commissaire au compte
- Présentation du rapport du Conseil de Surveillance
- Présentation du rapport d'activité
- Information sur le nouveau RI et présentation des nouveaux statuts
- Questions/réponses
- Vote : scrutin sur les projets de résolution
- Cocktail



# 18h00 : Ouverture de la séance par le Président de l'ESTACA

### 1. Nomination du bureau de l'Assemblée Générale :

- o Ludovic BUSSON Président
- o Jacques Gigou Président de l'Assemblée Générale Mixte
- o Nathalie Picard Secrétaire de séance
- o Quentin Hallay, étudiant 5ème année Membre du bureau
- o Sylvain Prioult Président du Conseil de Surveillance

## 2. Invitations par le président de l'ESTACA des membres non cotisants suivants :

- o Personnel ESTACA
  - Pascal Bidan et Jean-Michel Durepaire, respectivement Directeurs délégués des Campus Paris-Saclay et Ouest Laval
  - Hugues Normand, Responsable du site ESTACA Ouest Laval
  - Nathalie Picard, Responsable Réseau Alumni
- o Intervenant extérieurs
  - Lisa Lallemand, huissier de justice, SEL ATI
  - Stanislas Biton, Chef de projet, VOXALY (société organisatrice du vote électronique)

### 18h10 : Présentation du Président de l'ESTACA

- 1. Directoire
  - Composition
  - Fonctionnement
- 2. Organisation école
- 3. Point finances
- 4. Challenges à venir
  - Consolider l'équilibre financier
  - Accélérer les investissements
  - Diversifier les formations : Master, programme cours, apprentissage



- 5. Stratégie à moyen terme (3-5 ans) :
  - Dynamiser la formation et les moyens
  - ➤ 12 chantiers, animés par des binômes sur la base du volontariat =
    - Formation RH
    - Formation moyens
    - Formation contenu
    - Formation international
    - Formation administration
    - Marque ESTACA
    - Partenariats
    - Croissance
    - Recherche
    - · Cohésion interne
    - Ressources
    - CTI

### 6. Opportunités

Demande forte des industriels : recrutement de 8 000 ingénieurs prévu en automobile

### Conclusion

Pas de question après la présentation du Président.

# 18h20: Rapport de gestion

- 1. Activité au cours de l'exercice 2016/2017
- 2. Évènements postérieurs au 31 août 2017
- 3. Perspectives pour l'exercice 2017/2018

### Conclusion

Pas de question après la présentation de l'Expert-comptable.

# 18h37 : Rapport des Commissaires aux comptes

- 1. Certification sans réserve.
- 2. Présentation des conventions réglementées.
- 3. Pas de question après la présentation du Commissaire aux comptes.

3/9



## 18h44 : Présentation du Président du Conseil de Surveillance

- 1. Rôle
- 2. Principes de rémunération
- 3. Membres du Conseil de Surveillance
  - 13 membres : 8 Alumni, 4 cooptés représentants l'industrie, 1 membre invité permanent (Président des parents d'élèves)
- 4. Rapport du Conseil de Surveillance
  - Année de consolidation
  - Evolutions: membres, statuts...
  - Bilan des actions entreprises

### Conclusion

Pas de question après la présentation du Président du Conseil de Surveillance.

# 18h50: Présentation du Rapport d'activité

- 1. Stratégie
- 2. Formation
- 3. Recherche
- 4. International
- 5. Entreprises
- 6. Communauté ESTACA

# 19h20 : Questions/réponses

1ère question : sur la préparation de l'audit de la CTI

**Réponse de Jacques Gigou** : Road map clair, plan d'action défini, points clés mensuels référés en Conseil de Surveillance. Nomination d'un leader sur chaque document à préparer.

<u>**2**<sup>ème</sup> question</u>: la masse salariale est de 57%, avant elle était de 71% : pourquoi une telle différence ?

**Réponse de Ludovic Busson :** 21 recrutements sont en cours, d'où ce déséquilibre. Positif sur l'avenir.



3ème question : quel bilan de l'exploitation du bâtiment ?

**Réponse de Ludovic Busson :** pas de mauvaise surprise. Exploitation, gaz et électricité plus efficaces. Coût supérieur sur le poste « sécurité », car besoin de 3 personnes.

4ème question : Pédagogie inversée : comment cela marche-t-il ?

Certains professeurs qui ne l'ont pas mis en place, n'arrivent pas à finir le programme.

Réponse de Pascal Bidan : Existe des indicateurs sur les taux de passage, de la 1ère à la 2ème année, de la 2ème à la 3ème année, ...

Ces indicateurs montrent une bonne tendance, c'est une démarche sur plusieurs années.

5ème question : Enquête de satisfaction réalisée à la rentrée, donc il n'y a pas les 5A.

**Réponse de Pascal Bidan :** Existe plusieurs enquêtes, dont celle des diplômés en décembre, pour prendre en compte les 5A.

6ème question : Où en est du recrutement du référent de la filière ferroviaire ?

Réponse de Ludovic Busson : recrutement long car ambition de qualité.

7ème question: Pourquoi des travaux dans un bâtiment neuf?

**Réponse de Ludovic Busson** : normal sur un bâtiment neuf, pour s'adapter aux besoins des utilisateurs.

<u>8ème</u> <u>question</u>: Vente du bâtiment, salaires et traitement : quelle est la reprise en main budgétaire ?

**Réponse de Ludovic Busson :** contrat de maintenance du bâtiment optimisé et prestations des consultants réduites.

De plus, pour les dépenses, le Directoire a responsabilisé chaque leader, et elles sont systématiquement validées par le Président.

<u>9ème</u> <u>question</u>: Comment les étudiants peuvent-ils préparer les échanges avec la CTI ? Les Alumni seront-ils également entendus ?

**Réponse de Ludovic Busson et Jean-Michel Durepaire** : Vous êtes le premier ambassadeur de l'ESTACA, dans les institutions, dans vos entreprises. Vous resterez ESTACA toute votre vie.

L'image de l'école est en progression dans les entreprises, nombre croissant d'offre de stages.

Lors de l'audit de CTI, les associations et les étudiants seront entendus, pour expliquer le lien entre les associations et la formation.



C'est le principe de l'audit, interviewer tout le monde, les premiers clients, les industriels, les permanents, les professeurs, la recherche et les étudiants, pour avoir votre feed-back. Pascal Bidan précise qu'il est disponible pour recevoir les étudiants qui le souhaiteraient sur ce sujet.

La CTI n'est pas intéressée par les Alumni, mais comment l'école fonctionne sur des valeurs sociétale et morale.

# 19h42 : M. Jacques Gigou clôture l'assemblée générale ordinaire et ouvre l'assemblée générale extraordinaire

# 19h45 Information sur le nouveau RI et présentation des nouveaux statuts

Présentation du tableau comparant les anciens statuts et les nouveaux.

Avant les statuts étaient « fermés », changement des statuts pour ouvrir des possibilités :

- 3 statuts de membre
- Réécriture plus claire, avec l'avocat de l'école.
- Possibilité de rémunération du directoire et du Président et des membres du conseil de surveillance.

Pas de question après la présentation du Président du Conseil de Surveillance.

19h53 : M. Jacques Gigou clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire

20h10 : Présentation par Voxaly du résultat des votes



# Assemblée Générale Ordinaire de l'ESTACA Réunion en date du 24 janvier 2018

# Projet de résolutions

## **RESOLUTION 1 - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'assemblée générale des membres de l'ESTACA, connaissance prise du Rapport de gestion présenté par le Trésorier et du Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2016/2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTION 2 - APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale des membres de l'ESTACA, connaissance prise du Rapport spécial sur les conventions réglementées du Commissaire aux comptes, donne acte au Directoire et au Commissaire aux comptes de l'exécution des prescriptions de l'article L. 612-5 du code de commerce. Elle approuve ledit rapport, ratifie, accepte et prend en charges les opérations effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **RESOLUTION 3 - QUITUS AU DIRECTOIRE**

L'assemblée générale des membres de l'ESTACA, connaissance prise du Rapport d'activité du Directoire, du Rapport de gestion présenté par le Trésorier, du Rapport d'observation du président du Conseil de surveillance et des rapports du Commissaire aux comptes, donne au Directoire quitus entier et sans réserve de l'accomplissement de son mandat durant l'exercice 2016/2017 écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTION 4 - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'assemblée générale des membres de l'ESTACA décide d'affecter l'excédent 2016/2017, qui s'élève à la somme de 2.196.112,84 euros, de la manière suivante :

- au compte « Réserve pour investissements » la somme de 700.000,00 euros ;
- au compte « Réserve de trésorerie » la somme de 400.000,00 euros ;
- au compte « Réserve facultative » la somme de 945.703,41 euros ;
- au compte « Report à nouveau » le solde, soit la somme de 150.409,43 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



# Assemblée Générale Extraordinaire de l'ESTACA Portant modification des statuts et accomplissement des formalités

# Réunion en date du 24 janvier 2018

# Projet de résolutions

### **RESOLUTION 5 - MODIFICATION DES STATUTS**

L'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions requises de quorum et majorité, selon l'article 24 des statuts en vigueur, décide d'accepter la nouvelle version des statuts selon le projet de novembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTION 6 - FORMALITES**

L'assemblée générale des membres de l'ESTACA confère tous pouvoirs au membre du Directoire porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



# Assemblée Générale ESTACA du 24 janvier 2018

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Auteur	Nathalie Picard		
<b>Fonction:</b>	Responsable Communication et Animation Réseau Alumni		
	Secrétaire de séance de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2018		
Fait à :	Montigny le Bretonneux		Le: 24/01/2018
Signatures :	Président de	Président de	Secrétaire de séance
	1'ESTACA	l'Assemblée Générale	
		Mixte	
	Ludovic BUSSON	Jacques GIGOU	Nathalie PICARD